

Bourron-Marlotte

infos...

JUIN 2012 N° 42

Sommaire

- Vie municipale
- Évènements marquants
- Communiqués
- État civil
- Dates à retenir

Election présidentielle

	22 avril 2012	6 mai 2012
Inscrits	2070	2070
Votants	1685	1745
Participation	81,4 %	84,3 %
Bulletins nuls	27	64
Suffrages exprimés	1658	1681
N. Sarkozy	668 (40.3 %)	1025 (61 %)
F. Hollande	343 (20.7 %)	656 (39 %)
M. Le Pen	243 (14.7 %)	
F. Bayrou	166 (10 %)	
J-L. Mélanchon	115 (6.9 %)	
E. Joly	57 (3.4 %)	
N. Dupont-Aignan	34 (2.1 %)	
P. Poutou	17 (1 %)	
N. Arthaud	12 (0.7 %)	
J. Cheminade	3 (0.2 %)	

Vie municipale



Résultats des deux scrutins sur la commune de Bourron-Marlotte

Bourron-Marlotte et la Communauté de Communes du Pays de Fontainebleau :

- participation la plus élevée au 1er tour et à égalité au second avec Recloses
- profil électoral très proche de Fontainebleau et Recloses

Il n'y aura pas d'Intermarché aux portes de notre commune !

En effet, après avoir été informé d'un projet de création d'un supermarché dont la surface de vente est de plus de 1500m² situé au Rond Point de Grez sur Loing, les communes de Bourron-Marlotte, Moncourt-Fromonville et Montigny sur Loing se sont mobilisées contre ce projet en déposant 3 recours, accompagnées de l'Association des commerçants de Bourron-Marlotte, pour défendre les commerces installés sur nos communes et qui ont déjà tant de mal à résister contre les grandes surfaces.

De nombreuses associations de Bourron-Marlotte et de Grez se sont également insurgées contre ce projet, en faisant circuler plusieurs pétitions.

Après avoir plaidé devant la Commission Nationale des activités commerciales contre cette installation, celle-ci a tranché en notre faveur, en refusant ce projet.

Je tiens à remercier vivement toutes celles et ceux qui nous ont soutenu sans hésitation, merci au travail remarquable des associations, à la détermination des commerçants, à la bonne vision des élus des 3 communes.

Je vous souhaite de faire votre Marché et vos courses chez nos commerçants le plus longtemps possible.



Cérémonie du 8 Mai

NB : photos prises par Mme Blanchet

Comme toutes les communes de France, Bourron-Marlotte a célébré la commémoration de l'Armistice de 1945.

Rassemblé devant la mairie à 11 heures, le cortège s'est dirigé vers le monument aux morts avec les porte-drapeaux suivis par la fanfare dirigée par Bruno Vega, Mme le Maire accompagnée de ses adjoints et conseillers municipaux, les sapeurs-pompiers avec l'Adjudant-Chef Eric Boucheret commandant le CIS de Bourron-Marlotte et son adjoint Stéphane Colas, le Major Pierre Vester du CNSD de fontainebleau, Mme Sylvie Poidevin, Directrice de l'Ecole Maternelle et les habitants.

Après le lever des couleurs effectué par Pierre Marois, ancien combattant, Mme le Maire Juliette Vilgrain a lu le message de Marc Laffineur, Secrétaire d'Etat au Ministère de la Défense et des Anciens Combattants. Deux gerbes ont été déposées, l'une par Jean-Jacques Pinard, Président de la FNACA, l'autre par Mme le Maire.

Après la sonnerie aux morts et la Marseillaise, les personnalités ont remercié les porte-drapeaux pendant le chant des partisans. A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur offert par la municipalité fut servi à l'espace Renoir.



Les Jardins Familiaux du Clos de Marlotte

Les Jardins Familiaux sont établis sur un terrain mis à la disposition de l'Association « Les Jardins Familiaux du Clos de Marlotte » par la mairie de Bourron-Marlotte, exclusivement pour cultiver un potager.

Ils comprennent

- 14 parcelles, 8 d'une superficie de 96 m²,
- 1 d'une superficie de 135 m² et
- 5 d'une superficie de 150 m²,

le tout desservi par des allées et des espaces de circulation communs.

Si vous désirez consommer vos légumes issus d'une culture raisonnée, nous vous proposons de vous joindre au petit groupe de jardiniers déjà actifs, il nous reste à la location, 2 parcelles de 96 m² et 2 parcelles de 150m². Pour tous renseignements complémentaires, veuillez adresser un courrier à l'Association :

Les Jardins Familiaux du Clos de Marlotte
Mairie de Bourron-Marlotte
Rue du Général De Gaulle
77780 Bourron-Marlotte



**Samedi 1er septembre
2012**

**Course Jeune
Course Populaire
Course 10 km**
(Qualificative pour les championnats de France)

FOULEE BOURRONNAISE

**Sous le Patronage
de la ville de
BOURRON-MARLOTTE**

**LE CLUB SPORTIF
DE BOURRON-MARLOTTE
SECTION COURSE SUR ROUTE**

Organise sa **21ème édition**

NOS MASSIFS

AU PRINTEMPS

Suite au départ de l'adjudant Chef du Centre d'Incendie de Bourron-Marlotte après sept années de loyaux services et nommé chef de Centre à Châtelet en Brie, nous avons le plaisir d'accueillir pour le remplacer l'adjudant Chef Eric Boucheret depuis le 16 Avril dernier.

Originaire des Alpes Maritimes et père de trois enfants, Eric Boucheret connaît bien notre territoire puisqu'il a exercé ses fonctions de sapeur pompier professionnel à Fontainebleau, Melun, Nemours, Dammarie les Lys et Fargeau-Ponthierry.

6 fois champion de France de cyclisme Sapeurs pompiers et 3 fois champion du monde de VTT Sapeurs pompiers, nous lui souhaitons une très bonne intégration au centre d'incendie et de secours à Bourron-Marlotte.

SDIS



Changement : Facture eau et assainissement

Une des conséquences à notre récente adhésion à la Communauté de Communes du Pays de Fontainebleau est qu'à partir du 1er Juillet, la gestion administrative sera confiée à cette dernière.

C'est pourquoi nous vous demandons de régler votre facture au plus tard le **26 Juin 2012**, afin de nous aider à assurer une meilleure coor-

dination de ce transfert avec les services de la Communauté de Communes.

Le principe d'une facture intermédiaire calculée sur votre consommation de l'année précédente a été conservé. Désormais les tarifs apparaîtront en hors taxe. Le coût définitif arrêté à 3,638 € TTC a été maintenu.

Merci de votre coopération.



Concours des maisons et jardins fleuris :

Le Comevert organise pour la troisième année consécutive le concours des maisons et jardins fleuris. Il s'agit par ce concours d'encourager les jardiniers amateurs ou de susciter de nouvelles vocations afin d'embellir notre village..

Ce concours est ouvert à tous les habitants qui peuvent s'inscrire en Mairie jusqu'au 30 juin.

Deux catégories seront récompensées, les jardins fleuris et les façades fleuries.

Alors tous à vos jardins et bonne chance à tous les participants !

Voyage à Oléron



Du 9 au 13 avril, les élèves de CM1 et CM1/CM2 de l'école élémentaire Jules Renard se sont rendus à l'île d'Oléron pour une classe scientifique sur le thème des énergies renouvelables.

Au programme cette année, char à voile, veillées astronomie, construction de maquettes d'éoliennes, visite du phare de Chassiron et du musée de St Denis d'Oléron. Un séjour très apprécié qui laissera à tous de bons souvenirs.

Merci à la municipalité pour sa généreuse participation et aux parents qui nous ont accordé leur confiance.

Les enseignantes,

Christelle Brunet et Sylvie Poidevin



Cérémonie de la citoyenneté

Le 7 avril dernier, Madame Le Maire a remis la première carte d'électeur aux nouveaux jeunes votants.

Cette année, 53 jeunes étaient concernés.

Un livret sur la citoyenneté ainsi qu'une médaille leurs ont été offerts lors de la cérémonie, ce fut un moment émouvant d'autant plus qu'ils ont pu voter pour la première fois aux scrutins des élections présidentielles.



Exposition de peinture Anne-Isabelle Roubai



A l'espace Renoir du 21 au 29 avril, Anne-Isabelle Roubai a exposé ses œuvres pour la seconde fois dans notre commune, dans une ambiance feutrée et entourée de nombreux peintres. Elle nous a montré à nouveau le talent d'une artiste attirée dès son enfance par la peinture.

En 2003, elle entre à « l'Ecole d'Etampes », un atelier créé en 1969 par le grand maître Philippe Lejeune, peintre d'art sacré, membre de l'Institut et vice-président de la Fondation Taylor. Elle y rencontre et fut formée par les peintres Christoff Debusschere puis Robert Verluca.

Depuis Anne-Isabelle multiplie les expositions, dans notre région mais aussi à Paris, en Bourgogne..., et sa peinture reçoit de nombreuses distinctions.

Anne-Isabelle Roubai reste fidèle à une vision symbolique de la peinture, avec pour doctrine : « arriver par le minimum de moyens à un maximum d'expression ce qui, en peinture, est la chose la plus difficile qui soit. Faire retrouver à celui qui regarde l'humble dimension spirituelle de l'art ».

● Communiqués

« **SAMEDI 7 JUILLET EN NOCTURNE** », Place des fêtes de BOURRON-MARLOTTE se tiendra :

« **VIDE GRENIER et ESPACE CRÉATEURS AMATEURS** »,

Ce vide grenier est ouvert à tous et également à ceux que le bricolage et les loisirs créatifs passionnent (peinture, sculpture, mosaïque, photo, décoration, modélisme, bricolage, jardinage, etc...)

Venez avec vos réalisations, les matériaux et les livres dont vous souhaitez vous débarrasser, ils feront certainement le bonheur d'autres passionnés.

Vous recherchez des articles originaux pour votre maison, ce vide grenier qui regroupera des offres plus ou moins traditionnelles fera votre bonheur de « chineur ».

Possibilité de réservation au : **01 64 45 88 86**.

Le vendredi 1^{er} juin 2012 a lieu « La Fête des Voisins ».

Vous souhaitez faire mieux connaissance avec vos voisins, nouveaux ou anciens, prenez un peu de bon temps en organisant une soirée conviviale. Ces moments de convivialité sont importants de nos jours et permettent de ne pas ignorer que nous avons tous besoins des uns des autres.

L'organisation est simple. Tout d'abord parlez-en à vos voisins et déterminez quelle forme aura la fête : soit un 5 à 7, un barbecue ou tout simplement un pique nique. Chacun apporte quelque chose (à boire ou à manger) et le tour est fait.

Bonne fête à tous les participants !

TRANSPORTS

Depuis le 30 avril 2012,

la ligne « Seine et Marne express », ligne 34, gérée par VEOLIA Transport Nemours, s'arrête au Pavé du Roy.

Les horaires sont consultables sur le site :

www.idf.veolia-transport.fr

Pour tous renseignements veuillez contacter VEOLIA Transport au **08.11.71.00.10**.

NOUVEAU : Depuis le 1er Janvier 2012, est entré en vigueur un élément emblématique de la réforme du **Code de l'Urbanisme** :

La SHOB (Surface Hors Œuvre Brute) maximale des extensions de constructions existantes soumises à la procédure de déclaration préalable est portée de 20 à 40 m² dans les zones urbaines couvertes par un PLU. Restent soumises à Permis de Construire les extensions qui, dès 20 m², portent la surface totale de la construction au-delà de l'un des seuils fixés par le Code de l'Urbanisme pour recours obligatoire à un architecte, généralement 170 m².

Egalement 2 mesures importantes depuis le 1er Mars, à savoir la nouvelle fiscalité de l'urbanisme et la surface de plancher (notion inédite) qui vient remplacer la SHON et la SHOB. En conséquence, de nouveaux formulaires sont à utiliser et téléchargeables sur le site : developpement.durable.gouv.fr

Cerfa 13702*02 pour détachement d'1 ou plusieurs lots pour construire (sans limitation de nombre si pas de création de voie ou espace).

Cerfa 13404*02 pour travaux de simple importance soumis à Déclaration Préalable (construction, transformation de construction existante ou changement de destination soumis également à simple déclaration ou projet comprenant des démolitions)

Cerfa 13703*01 pour les remplacements de menuiseries existantes, la remise en couleur des volets ou menuiseries existantes, des portails, clôtures, ravalement de façades, transformation d'une porte en fenêtre ou inversement, pose de châssis de toit, piscine, abri de jardin, garage...

Projet soumis à D.P (Déclaration Préalable) 3 exemplaires sont indispensables (+ 1 exemplaire si périmètre Bâtiments de France).

Projet soumis à PC (Permis de Construire) 4 exemplaires sont indispensables (+ 1 exemplaire si périmètre Bâtiments de France).

Pour tout renseignement, contacter le service urbanisme de la Mairie : **Mme Annick NOURRY** ou par courriel a.nourry-mairie.bm@orange.fr

Depuis 2004, l'Association des Amis du Château de Bourron-Marlotte organise cet événement tous les ans en juin.

De 200 personnes au début, cette soirée a accueilli jusqu'à 1 400 personnes au fil des années.

Des partenaires tels que le *Conseil Général de Seine et Marne*, le *Comité Départemental du Tourisme*, *Cymbelline*, la *radio Evasion* et les *roses d'André Eve* se joignent à l'Association afin de donner une ampleur régionale à cette manifestation.

Au programme du **vendredi 29 juin 2012**, des cerfs-volants géants blancs planeront et s'illumineront, puis *Cymbelline* présentera ses dernières collections de robes de mariées lors d'une exposition insolite dans les arbres et la cour d'honneur du château. D'autres jolies surprises s'annoncent...



Renseignements et réservations : 01 64 78 39 39 ou bourron@bourron.fr

Aline Brejo Conseillère en Voyage Twimtravel.

Propose d'être, l'interlocuteur privilégié de vos déplacements, voyages et vacances ; seul, en couple, en famille, en groupe.

Dans vos locaux, chez vous, par téléphone, elle est à votre disposition pour prendre toute commande de billets, séjours, réservations d'hôtels ou de voitures, pour rechercher les meilleurs tarifs, vous conseiller sur les destinations.

Alors laissez-vous séduire par ce concept, ses prix et son professionnalisme.

Contact : Aline +33 (0) 6.59.91.08.67 amartinsbrejo@twimtravel.fr

Le recensement militaire obligatoire à 16 ans

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes Français (garçons et filles) doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile dans les trois mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire.

Pièces à fournir : le livret de famille des parents, une pièce d'identité et un justificatif de domicile. La Mairie remet une attestation de recensement qui doit être conservée car elle sera réclamée lors de diverses démarches : inscriptions à des examens, concours, permis de conduire, conduite accompagnée....

À l'issue de cette opération, les jeunes gens recensés seront convoqués par le Ministère de la Défense pour se rendre à la journée d'appel de préparation à la défense.

RAPPEL

Le Secours Catholique sis au 55 rue du Maréchal Foch à Bourron-Marlotte (Ancien presbytère) accueille les lundis de 15 h. à 16 h.30 (sauf fêtes et mois d'Août) :

- distribution de nourriture et vêtements selon justificatifs fournis par les services sociaux.
- récupération de vêtements propres et en bon état, articles de brocantes, et divers.

**Prochaine braderie le 6 et 7 octobre.
Merci à tous**

APPEL A BENEVOLES pour la bibliothèque

Pour aider à la création de la nouvelle Bibliothèque de Bourron Marlotte, nous lançons un « Appel à bénévoles ».

Jeunes, moins jeunes, ados, vous pouvez disposer ponctuellement ou régulièrement d'un minimum d'1H30, venez participer à la résurrection de la Bibliothèque des Petits et des Grands. Vous rejoindrez une équipe sympathique et motivée. Pour toutes informations contacter Catherine 06 60 42 91 96

Dates à retenir

03/06 : Concert organisé par l'association les Amis de l'Orgue dans l'Espace Renoir

09/06 : Concert organisé par ProQuartet à 17h30 à l'Eglise St Sevère

10/06 : 1^{er} tour élections législatives

17/06 : 2^{ème} tour élections législatives

23/06 : Fête du village organisée par la municipalité sur la place des fêtes

29/06 : Dîner en Blanc,
Château de Bourron-Marlotte

05/07: Collecte du sang dans la salle des fêtes **de 16h00 à 20h00**

07/07 : Vide grenier nocturne organisé par l'OTSI sur la place des fêtes

14/07 : Défilé et concours de pétanque

02/09 : Forum des associations, dans le Gymnase des Gâtines **de 14h00 à 17h00**

01/09 : Foulée Bourronnaise

15 et 16/09 : Fête patronale sur la place des fêtes

15 et 16/09 : Journées du patrimoine,

29/09 : Concert organisé par l'association les Amis de l'Orgue dans l'Espace Renoir

État Civil

Naissance

- GANDON Timéo le 04/04/12
- NTADI Dylann-Prodige le 04/04/12
- ANGLADE Clémentine le 03/05/12
- BRUNO Philippa le 07/05/12

Décès

- CHAILLOT-FOITET Fernande vve JOUVENEAU le 03/04/12
- BRANCA Charles le 09/04/12
- JUNOD Lucienne le 21/04/12
- SUREAU Henriette le 21/04/12
- LIÉBAUT Alice le 29/04/12
- GIRLICH Robert le 01/05/12
- ROCHER Robert le 18/05/12
- RAYMOND Marie vve BOUTROU le 19/05/12

Mariage

BOTTACCHI Cyrille et DESANDRÉ Martine
le 12/05/12